



Le comité d'audit

À Paris Durée : 2 jours Tarifs : public 2400€ net /adhérent 1800€ net (frais de restauration inclus)

Structurée en deux modules respectivement d'une journée et demi et d'une demie journée, cette formation s'adresse aux membres de comité d'audit souhaitant avoir une bonne compréhension de leur rôle (module 1) et aux membres et présidents de comités d'audit souhaitant avoir la pleine maîtrise de l'agenda et des activités du comité y compris sur des sujets d'actualités ou de plus forte complexité (module 2).

Prérequis

- Texte

Objectifs

MODULE 1

- se sentir à l'aise dans un comité d'audit, y compris sur les enjeux de responsabilité personnelle
- de suivre les discussions en apportant une solide contribution et un regard éclairé
- poser les bonnes questions (premier niveau)

MODULE 2

- comprendre la perspective internationale sur les comités d'audit et suivre les évolutions futures de manière informée
- comprendre les moyens à sa disposition pour gérer la charge de travail, avec une vision claire des points possibles d'amélioration dans sa pratique
- poser les bonnes questions (niveau avancé)

Compétences visées

A l'issue de la formation le participant sera capable de :

- décrire la réforme de l'audit et son impact sur le comité d'audit
- décrire les missions légales du comité d'audit
- développer une réponse adéquate au sein de son comité au regard des missions légale
- diriger les travaux d'un comité d'audit de façon efficace et approfondie tout en couvrant la totalité de la feuille de route dans le temps imparti
- devenir un interlocuteur pointu et à forte valeur ajoutée pour les différents intervenants en environnement complexe

Programme

1ère journée

- Rôle et positionnement du comité d'audit
 - Introduction
 - L'articulation des textes de base

2ème journée

- Le contexte international
 - Introduction

- La notion de scepticisme professionnel
- Les différents interlocuteurs
- Les différents interlocuteurs - les régulateurs
- Les différents interlocuteurs - les autres
- Les différents interlocuteurs - les commissaires aux comptes
- Le comité d'audit, sanctions et responsabilité
- Les sept missions légales
 - Vue d'ensemble du dispositif
- Mission 1 : Le processus d'élaboration
- Mission 2 : le suivi de l'efficacité du CI et gestion des risques
- Mission 3 : CACs – Nomination
- Mission 4 : CACs - mission et performance
- Mission 5 : CACs – Indépendance
- Mission 6 : CACs – SACC
- Mission 7 : Rendre compte
- Conclusion du Module 1
- Le contexte international et les évolutions en cours
- Le fonctionnement du comité d'audit
 - Structurer les fondamentaux
 - Gérer la charge de travail
 - Le rôle du président
 - Pour aller plus loin
- Les 7 missions légales
- Points spécifiques d'approfondissement
 - L'articulation audit interne / audit externe
 - Les thématiques des groupes
- Conclusion du Module 2
- Conclusion de la formation